

SOMMAIRE DES MODULES

Descriptif du Module n°	Intitulé du Module	N° de la page
M112	Fiscalité approfondie	
M111	Gestion de portefeuille	
M113	Diagnostic financier approfondie	
M114	Gestion financière et prévisionnelle	
M115	Comptabilité Approfondie	
M116	Langues Etrangères (Français /Anglais)	
M117	Soft skills : Communication efficace	
M126	Evaluation financière des entreprises	
M121	Environnement juridique de l'entreprise	
M127	Gestion à terme et de trésorerie	
M122	Normes IFRS	
M125	Contrôle de gestion et budgétaire	
M123	Langues Etrangères (Français / Anglais)	
M124	Digital skills : Culture digitale	
M231	Système d'information et gestion de projet	
M234	Audit Comptable et financier	
M232	Optimisation fiscale et fiscalité des opérations intragroupe	
M235	Méthodologie de recherche	
M237	Gestion des risques financiers	
M233	Langues Etrangères (Français /Anglais)	
M236	Culture & art Skills	
M241	Employment Skills	

1. IDENTIFICATION DE LA FILIERE

Intitulé de la filière :Ingénierie Financière et Fiscale

Discipline (s) (Par ordre d'importance relative) :Finance

Spécialité(s) du diplôme :

Mots clés :

-
- Comptabilité
- contrôle
- audit et fiscalité

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master de l'ingénierie financière et fiscale (IFF) est une formation préparant à l'exercice des responsabilités supérieures dans les métiers de finance et comptabilité. Il englobe aussi bien les aspects conceptuels qu'opérationnels de cette discipline.

L'objectif est d'apporter au décideur la méthodologie qui lui permet d'utiliser la théorie financière pour résoudre des problèmes pratiques du comportement des entreprises et des marchés financiers.

Cette formation permettra aux candidats de :

- Approfondir les outils, les concepts et les méthodes de la finance d'entreprise et de marché
- Adapter la stratégie de l'entreprise à son environnement
- Maîtriser les principes de la gestion financière
- Examiner les méthodes d'évaluation, les outils de création de valeur et les techniques de gestion des risques
- Optimiser les opérations de rapprochement d'entreprises
- Acquérir un haut niveau de connaissances et de capacités dans le domaine de la gestion des entreprises et de l'expertise comptable.
- Maîtriser les aspects comptables et financiers mais également les aspects juridiques et fiscaux ainsi que le contrôle de gestion et le système d'information.

3. COMPETENCES A ACQUERIR

- Maîtrise des règles comptables et fiscales pour une supervision des tenues des comptes des entreprises et de révision comptable.
- Acquisition des compétences nécessaires pour auditer une organisation ou certifier les comptes dans une mission de commissariat aux comptes.
- Diagnostiquer les points forts et les points faibles d'une organisation, tant dans les domaines financiers qu'opérationnels
- Analyser les aspects juridiques, fiscaux, comptables et opérationnels d'un projet de création ou d'une organisation
- Elaboration des tableaux de bord et des plans pluriannuels de financement.
- Consulting et conseil en management.
- Diagnostic des états financiers et proposition des montages financiers.
- Optimisation fiscale.
- Elaboration des comptes consolidés et communication financière.

4. DEBOUCHES DE LA FORMATION